

PALAIS D'ORCHIDEE

Les charges d'électricité

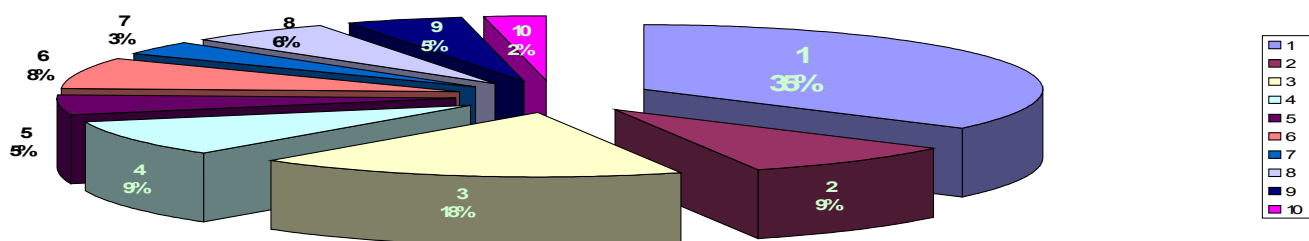
PREAMBULE

L'analyse, reproduite ci-après, des charges de la résidence présentée lors de l'Assemblée Générale après une première année d'existence, a fait apparaître l'extrême importance du poste « électricité ».

Analyse des charges 2004

1 Electricité (tarif jaune)	37 439,00 €
2 Eau	9 273,00 €
3 Entretien immeuble	18 591,00 €
4 Entretien jardin	9 637,00 €
5 Assurance multirisque	5 141,00 €
6 Honoraires syndic	8 370,00 €
7 Frais adm. et de gestion	3 423,00 €
8 Ascenseurs	6 181,00 €
9 Charges bâtiments	5 124,00 €
10 Travaux divers	2 577,00 €
Total des charges	105 756,00 €

NOTA : Les contrats d'entretien n'existaient pas encore en 2004



Georges MARION 16 novembre 2004